

## **Motion « Evaluations communes »**

L'année dernière de très nombreux enseignants, de même que des élèves, se sont mobilisés sur tout le territoire contre la réforme du lycée et du baccalauréat et plus particulièrement contre les Épreuves de Contrôle Continu (E3C), parce qu'elles mettaient à mal l'équité de traitement des élèves et conduisaient à l'éclatement du cadre national du baccalauréat en renvoyant au local organisation et choix des sujets.

S'affranchissant de toutes les critiques sur les dérives légitimement pointées et vérifiées dès la première session, le ministère a fait, au cœur de l'été, le choix de transformer les épreuves communes en « évaluations communes » dont les modalités sont à peine différentes des E3C, si ce n'est pour renforcer le caractère local des conditions de passation :

- calendrier assoupli impliquant des périodes de préparations inégales, et conditionné comme jamais par des contraintes d'emplois du temps et de moyens ;
- injonction à organiser ces évaluations communes sur le temps ordinaire des cours, ce qui ne permet pas, par exemple, de garantir les 2 heures pleines pour les élèves, durée pour lesquels les sujets ont été calibrés ;
- évaluation locale, qui plus est temporaire, puisqu'une harmonisation tardive est susceptible d'aboutir à la modification des notes communiquées aux élèves (cette harmonisation reposant dangereusement sur la réputation du lycée d'origine comme cela a déjà été montré cette année avec le contrôle continu)

La réforme du baccalauréat n'est pas plus acceptable cette année que l'année dernière, elle l'est même encore moins quand on connaît la nécessité de s'adapter aux élèves qui, malgré tous les efforts fournis dans le cadre de la « continuité pédagogique », ne peuvent avoir tous les acquis attendus.

Il est dès lors incompréhensible de les placer dans la perspective d'évaluations anticipées quand la priorité devrait être à la remédiation, la consolidation, et l'approfondissement dans le cadre de programmes aménagés afin de permettre la réussite du plus grand nombre.

Le SNES-FSU réaffirme donc :

- La nécessité d'un allègement général des effectifs, comme le SNES-FSU le revendique depuis longtemps et comme la situation sanitaire et pédagogique l'exige,
- Des recrutements massifs, qui sont la condition nécessaire pour ces allègements,
- Des aménagements de ces programmes qui avaient été demandés au moment de la mise en place de la réforme, et qui sont encore plus nécessaires dans le contexte actuel,
- A minima, la suppression des EC1 (pour les élèves de 1<sup>ère</sup> de cette année) et la neutralisation des E3C1 (pour les élèves de 1<sup>ère</sup> de l'année dernière).

Face aux effets délétères des réformes du lycée et du baccalauréat, le SNES-FSU rappelle sa demande de remise à plat de ces réformes.